

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VENDREDI 22 MARS 2024

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 16

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 11

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 7

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 4

Le 22 mars 2024, à 17 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle de « La Savoyarde » à Séez, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Michelle ANXIONNAZ, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez : Lionel ARPIN, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère : Patrick MARTIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Frédéric BATAILLE donne pouvoir à Cécile UTILLE-GRAND

Laurence REGNIER donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Françoise BESNARD donne pouvoir à Gérard VERNAY

Nicolas MORIN donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Morgan LE LANN donne pouvoir à Laurent CHELLE

Véronique PESENTI-GROS donne pouvoir à Patrick MARTIN

Gérard MATTIS donne pouvoir à Yannick AMET

EXCUSÉS

Séez : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Villaroger : Alain EMPRIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Paul PELLECUER est désigné secrétaire de séance

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT l'adoption des lignes directrices de gestion qui ont reçu un avis favorable du Comité Technique en date du 30 novembre 2021 ;

CONSIDERANT que le conseil communautaire doit fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité ;

Il est rappelé que lors de sa séance du 26 janvier 2024, le conseil communautaire a notamment adopté une délibération mettant à jour le tableau des effectifs.

Depuis, le tableau des effectifs a été retravaillé et des suppressions de postes ont eu lieu.

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 21 Mars 2024 ;

Il est proposé les suppressions des postes vacants :

- Suppression de deux emplois d'ingénieurs territorial à temps complet ;
- Suppression d'un emploi de technicien territorial à temps complet ;
- Suppression d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet (29 heures/semaine) ;
- Suppression d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet (26 heures/semaine) ;
- Suppression de deux emplois d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
- Suppression d'un emploi d'attaché territorial à temps complet ;
- Suppression d'un emploi de rédacteur territorial à temps complet ;
- Suppression d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet ;
- Suppression d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
- Suppression d'un emploi d'animateur territorial à temps complet ;
- Suppression d'un emploi d'animateur principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
- Suppression d'un emploi d'éducateur de jeunes enfants de 1^{ère} classe à temps complet ;
- Suppression d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (5 heures/semaine) ;
- Suppression d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique à temps complet ;
- Suppression d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
- Suppression d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps non complet (19 heures/semaine) ;
- Suppression d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps non complet (10 heures/semaine) ;
- Suppression d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps non complet (4 heures/semaines) ;

Il est proposé d'adopter le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessous.

Le conseil communautaire, avec 22 voix pour et une abstention (Paul PELLECUER) :

- **APPROUVE** l'actualisation du tableau des effectifs tel que défini ci-dessous .

Yannick AMET

Président



TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL AU 16/02/2024

	POURVUS	VACANTS
Adjoint administratif principal de 1ère classe		1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	2	
Adjoint administratif	8	5
Rédacteur principal de 1ère classe	2	
Rédacteur principal de 2ème classe		
Rédacteur		
Directeur		1
Attaché principal	1	
Attaché	4	
Adjoint technique principal de 1ère classe	3	
Adjoint technique principal de 2ème classe	3	
Adjoint technique	14	4
Agent de maîtrise principal	1	
Agent de maîtrise	1	
Technicien principal de 1ère classe	1	
Technicien	1	2
Ingénieur Principal	1	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	2	
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1	1
Adjoint d'animation	1	2
Animateur Principal de 1ère classe	1	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	6	
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	5	
Assistant d'enseignement artistique	6	2
Infirmier territorial en soins généraux	1	
Educateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1	
Assistant Territorial Socio-éducatif	1	
TOTAUX	67	18